

Département du Jura  
Arrondissement de LONS LE SAUNIER  
**MAIRIE DE CERNANS**  
**MAIRIE ABERGEMENT LES THESY**  
*Canton de Salins les Bains*

---

CONSEIL GENERAL  
Monsieur le Président  
17 rue Rouget de Lisle  
39039 LONS LE SAUNIER CEDEX

A Cernans,  
Le 5 janvier 2015

Monsieur le Président,

Par courrier du 9 décembre, vous nous proposez d'envisager le déclassement de la voirie départementale entre Cernans et Abergement les Thésy.

Une partie serait transférée à la voirie communale de Cernans, l'autre partie serait déclassée.

Nous sommes formellement opposés à cette modification pour plusieurs raisons :

1. les contraintes budgétaires de nos communes sont tout aussi conséquentes que celles des conseils généraux et nous ne pouvons pas supporter de nouvelles charges.
2. S'agissant de la fréquentation de cette voie, au-delà de son utilisation courante, nous vous rappelons qu'elle est également celle des transports scolaires.
3. Concernant le classement proprement dit et son opportunité, certaines voies communales ont une fréquentation suffisamment conséquente pour relever d'un classement départemental mais vous ne semblez pas envisager de transfert en ce sens.

Aussi Monsieur le Président, et sans refuser toute explication qui pourrait vous paraître intéressante, nous vous renouvelons notre opposition de voir déclasser la voirie entre Cernans et Abergement les Thésy.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Maire,  
Sylvie VERMEILLET



Le Maire,  
Rémi VIENNET

